

Image not found or type unknown



Droit de voir ma petite soeur

Par **lilou64**, le **26/12/2012 à 10:08**

Bonjour,rnrnJe souhaiterais savoir, quels sont mes droits, en tant que soeur ainée de la famille. En effet, après une dispute avec ma mere, elle veut m'interdire de voir ma petite soeur de 10ans, qui n'avait strictement rien a voir dans le conflits. Nous avons ma soeur et moi un lien proche du mere fille, j'aimerais donc savoir quels sont mes recours pour cette situation.
rnMerci d'avance de votre aide

Par **cocotte1003**, le **26/12/2012 à 12:34**

Bonjour, il vous faudra une décision favorable du JAF pour voir votre petite soeur car elle est mineur et c'est votre mere et son pere qui prennent le décisions pour elle. C'est un droit de visite tres difficile à obtenir, il vous faudra démontrer l'intéret de votre soeur à entretenir des relations avec vous, cordialement